

Le vrai visage des maisons de retraite

Enquête de satisfaction
Mars 2016



RETRAITE PLUS

▶ N°Vert 0 805 69 66 31

APPEL GRATUIT DEPLUS UN POSTE FIXE

Objectif et méthodologie



L'enquête s'inscrit dans un dispositif régulier de contrôle qualité des établissements d'hébergement pour personnes âgées. Elle permet d'actualiser nos données sur les différentes résidences de notre parc et de recueillir les appréciations des familles orientées par Retraite Plus sur les prestations proposées.

L'objectif initial de cette enquête était d'apprécier la qualité des établissements de notre parc et de la prise en charge de leurs résidents.

Le questionnaire de l'enquête se portait sur la vie quotidienne en établissement et visait à analyser la qualité du personnel encadrant et médical, des activités, de la restauration et des relations sociales au sein des établissements.

Au vu du caractère favorable d'une grande majorité des opinions, nous avons décidé de partager les résultats de cette enquête avec le grand public.

En effet, le secteur des maisons de retraite reste aujourd'hui encore très déprécié dans les mentalités. Cette opinion négative s'est forgée sur des problématiques d'ordre affectif et a été ensuite entretenue par des cas isolés de maltraitance, psychologiquement insoutenables, qui ont défrayé la chronique.

Cette étude permet de contrebalancer ces préjugés en apportant un aperçu réaliste du secteur.

21 CHAMP

Cette enquête a été menée par l'organisme Retraite Plus de juin à décembre 2015 auprès d'un échantillon représentatif de familles de personnes âgées ayant fait appel à ses services et vivant en maison de retraite ou en EHPAD sur la France métropolitaine.

PROTOCOLE

Nous avons élaboré un questionnaire ciblant des investigations précises, que nous avons envoyé à un échantillon de deux mille familles accompagnées par Retraite Plus ces six derniers mois.

Sur les 2000 familles contactées pour participer à l'enquête, 225 ont répondu positivement, soit un taux de participation de 11.25 %.

Introduction

Dans un contexte habité par la culpabilité des familles ayant dû faire le choix d'héberger leur proche en maison de retraite, la publication de cette enquête a pour objectif essentiel de bousculer les idées reçues négatives ancrées dans les mentalités.

Les maisons de retraite ont mauvaise presse

Selon le Baromètre d'opinion de la Drees, sorti en décembre 2014, si l'un de leurs proches parents devenait dépendant, seuls 19 % des français envisageraient de le placer dans une institution spécialisée. Ainsi, on peut dire que les maisons de retraite pâtissent d'un véritable manque de confiance de la part du grand public.

Pourtant, les maisons de retraite ont subi une réelle métamorphose. On constate depuis quelques temps que ces établissements ont la volonté de s'inscrire dans le bien-vieillir et la bientraitance : aménagements, modernisation des constructions, diversification des animations... Tout est mis en œuvre pour améliorer les conditions de vie de leurs résidents.

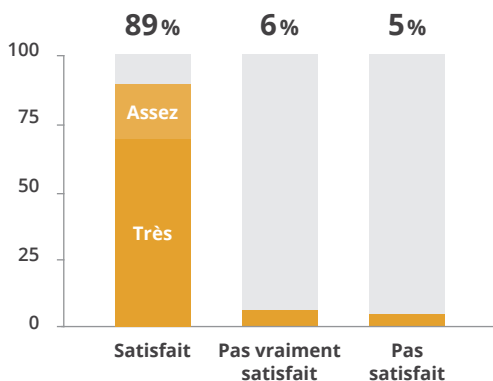
Par ailleurs, les établissements d'hébergement se dotent tous peu à peu de CVS (Conseil de la Vie Sociale) qui sont des lieux d'expression et de rencontre pour les résidents et les familles.

Les maisons de retraite sont désormais des lieux de vie où sont proposés spectacles, visites d'écoliers, ateliers et même défilés de mode pour seniors. Les résidents et leurs proches en sont apparemment bien conscients comme l'indique le résultat de cette enquête.

Constat : un taux très élevé de satisfaction de la part des familles

Des résultats quasi-unanimes

Interrogés sur leur appréciation globale de la vie de leur proche en établissement, les familles des personnes âgées dépendantes déclarent majoritairement en être satisfaites. Ainsi, ils sont 69% à se déclarer très satisfaits de l'établissement choisi et 20% déclarent en être assez satisfaits, soit un taux de satisfaction global de 89%.

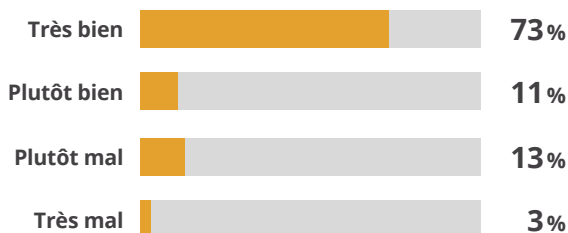


GRAPHIQUE 1

Taux de satisfaction global de l'établissement choisi et de son confort

Interrogés sur la qualité de vie en établissement, les sondés sont 73% à répondre que leur proche y vit très bien, 11% plutôt bien et 13% plutôt mal. Ils ne sont que 3% à déclarer que leur proche y vit très mal.

Comment vit le résident dans cet établissement ?



GRAPHIQUE 2

Une estimation positive de leur qualité de vie en établissement

Au-delà de ces appréciations globalement positives, nous avons étudié dans le détail les avis des familles sur le déroulement des moments de la vie quotidienne de leur proche âgé et sur leurs liens sociaux au sein de l'établissement, notamment lors des soins, des repas et des activités.

Les repas : des moments de convivialité très appréciés

Entretenir une ambiance agréable et animée lors des repas participe à la santé morale des personnes âgées qui sont sollicitées pour échanger avec les autres pensionnaires et partager des moments de convivialité. C'est également la raison pour laquelle de très nombreuses maisons de retraite organisent des repas de fête auxquels sont conviés les proches des résidents.

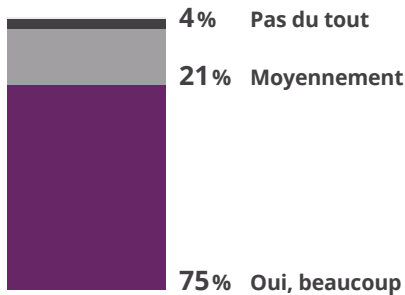
Manger en compagnie permet d'ailleurs d'avoir plus d'appétit que lorsque l'on prend ses repas en solitaire.

Certaines maisons de retraite organisent également de véritables repas gastronomiques. En plus de redonner le goût de la nourriture aux personnes âgées, il s'agit de faire de ce moment un instant privilégié.

Ainsi, quel que soit le type de structure où elles vivent, les trois quarts des personnes ayant participé à l'enquête ont répondu affirmativement à la question « Votre proche apprécie-t-il le moment du repas ? ».

Néanmoins, parmi les personnes interrogées, 21% ont répondu que leur proche appréciait moyennement ces moments et 4% ont déclaré que leur proche en était insatisfait, comme en témoigne un sondé qui déclare « *le moment des repas est d'une grande tristesse (doux euphémisme)* ».

Le résident apprécie-t-il le moment du repas ?



GRAPHIQUE 3

Le repas, un moment apprécié par une majorité de pensionnaires

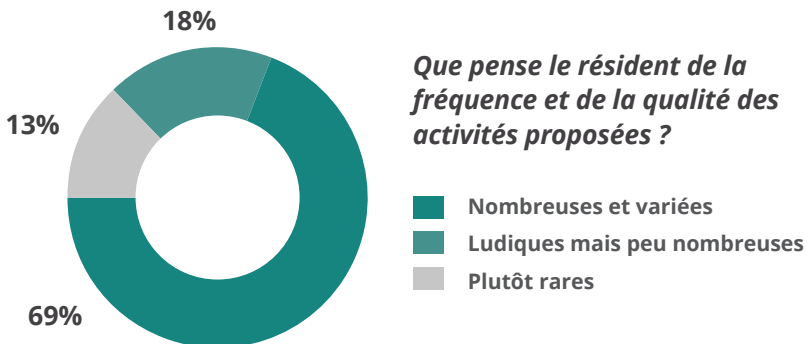
A noter également que garantir une alimentation équilibrée et mettre en place un suivi nutritionnel de chacun des résidents font partie des obligations légales des établissements depuis 2001 afin de fortifier leur système immunitaire et éviter les carences.

Une volonté de proposer des activités collectives variées

Les chiffres suivants rendent compte du quotidien des résidents en EHPAD à travers leur participation aux activités collectives.

Une variété d'animations à visée thérapeutique comme des séances de jeux de mémoire, des ateliers chants ou poésie, de la zoothérapie ou de la gymnastique douce sont proposées en établissement.

Dans le cas où la personne âgée est encore assez valide pour y participer, la majorité des personnes interrogées (69%) déclare trouver que les animations sont nombreuses et variées. Un sondé souligne d'ailleurs la bonne volonté des animateurs : *« l'animatrice s'adapte au handicap de chacun et cherche sans cesse de nouvelles idées. Elle a récemment équipé la résidence de livres audio, spécifiquement pour maman qui est aveugle ».*



GRAPHIQUE 4

Les résidents satisfaits dans l'ensemble des activités proposées

D'ailleurs, une enquête précédente effectuée par la DREES, rapporte que *« les relations sociales et l'état de santé des résidents influent fortement sur leur participation régulière aux activités. La part des résidents participant régulièrement aux activités collectives est assez différenciée selon l'état de santé des résidents, leur âge et le fait qu'ils aient ou non des relations »*, ce qui correspond aux témoignages recueillis lors de notre enquête.

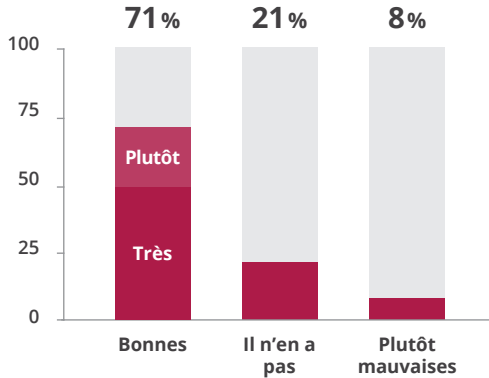
Les animateurs devront donc veiller à sélectionner les activités en fonction des objectifs à atteindre pour chacun des participants et surtout suivre l'évolution de chacun au niveau de sa reconnection à la vie sociale. C'est bien la finalité de ces activités avec, en filigrane, la volonté d'améliorer le bien-être des résidents.

La qualité des relations sociales : des résultats partagés

Dans le même état d'esprit, il a été demandé aux familles : Quelle qualité de relations sociales votre proche entretient-il au sein de l'établissement ? 49% ont répondu « Très bonnes », 22% ont répondu « Plutôt bonnes » et 8% « Plutôt mauvaises ». 21% ont répondu : « Il n'en a pas ».

A travers les témoignages recueillis, on a pu constater une étroite corrélation entre la participation régulière aux activités et les relations sociales harmonieuses, deux facteurs qui dépendent fortement de l'état de santé des résidents. Ainsi, une personne âgée aphasique ou souffrant de troubles cognitifs ne peut tisser de liens sociaux ni participer à toutes les activités. Un proche nous confie notamment que sa maman, atteinte de la maladie d'Alzheimer, entretient très peu de liens sociaux du fait de sa pathologie.

Quelle qualité de relations sociales votre proche entretient-il au sein de l'établissement ?



GRAPHIQUE 5

Des relations sociales développées chez une grande partie des résidents

L'entretien de la vie sociale doit donc être une activité thérapeutique à part entière afin de maintenir la personne âgée dans son rôle social et de la faire exister en sus des relations d'amitié qu'elle peut tisser avec les autres résidents.

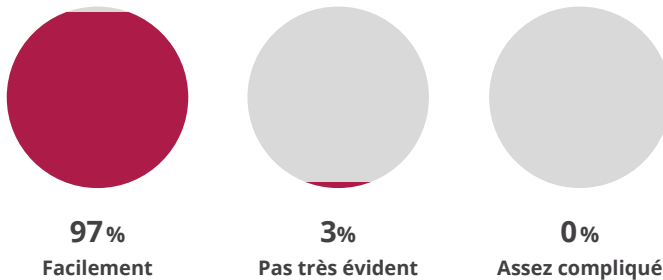
Les visites des proches encouragées par les établissements

Aujourd'hui, 1,2 million de personnes âgées disent qu'elles se sentent exclues de la vie sociale. Quand une personne n'est plus inscrite dans la vie sociale, elle se replie sur elle-même et perd son autonomie. « *L'isolement social des personnes âgées est un facteur indéniable de la perte progressive d'autonomie* » estimait ainsi l'ex-ministre Michèle Delaunay.

Les établissements en sont bien conscients et mettent tout en œuvre pour faciliter les visites des familles et des amis. De nombreux établissements permettent aux résidents d'accueillir leurs proches pour le repas ou mettent une salle privative à la disposition des familles. Ces initiatives contribuent à apporter vie et gaieté aux résidents, qui partagent ainsi avec leurs proches des moments privilégiés.

Les avis sont presque unanimes : 72% des personnes interrogées trouvent que les infrastructures prévues sont faites pour faciliter les visites. 25% affirment que les visites se font assez facilement.

La résidence permet-elle de recevoir facilement les visiteurs ?



GRAPHIQUE 6

Les résidences disposent d'infrastructures prévues pour les visites

Retraite Plus a d'ailleurs lancé une opération en juin 2014 dans ce sens. Cet appel à bénévoles pour rendre visite aux personnes âgées en maison de retraite s'inscrivait dans le cadre de la lutte contre la solitude des personnes âgées. En effet, le temps passé auprès de personnes âgées et le lien social et affectif créé sont perçus comme de véritables stimulateurs de neurones.

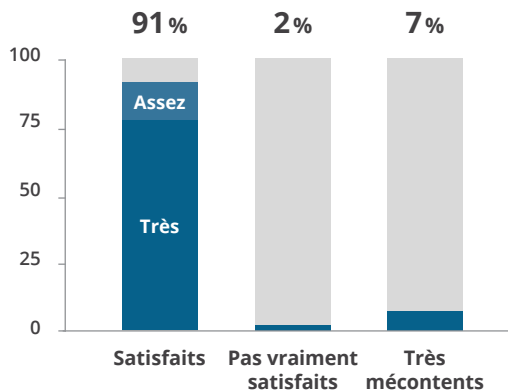
Le personnel soignant : des compétences reconnues

Dans la plupart des établissements, il existe des protocoles de prise en charge spécifiques à certaines situations (incontinence, prévention des escarres...). Ces procédures de bonnes pratiques sont systématiquement appliquées par les équipes qui sont encadrées et régulièrement formées à cette prise en charge.

Nous avons demandé aux familles comment elles-mêmes percevaient la qualité des soins donnés à leur proche en établissement.

A la question « D'une manière générale, êtes-vous satisfait du personnel médical ? », 77% ont répondu en être très satisfaits et 14% ont déclaré être assez satisfaits, soit un total de 91% de satisfaction.

Taux de satisfaction concernant le personnel médical



GRAPHIQUE 7

Globalement, le personnel soignant a une excellente réputation

Ainsi, il apparait que le personnel médical jouit d'une excellente réputation dans la majorité des cas.

Toutefois, 2% ont déclaré n'être pas vraiment satisfaits et 7% ont répondu être mécontents.

Un des sondés nous a confié avoir constaté de très grandes qualités humaines ainsi que du positivisme chez certains membres du personnel soignant, qualités essentielles à l'exercice de ce métier.

Par ailleurs, de plus en plus de maisons de retraite mettent en place des comités d'éthique. Leur but : professionnaliser le métier de soignant en maison de retraite en y ajoutant une dimension éthique avec la notion de «bien-traitance». Ces comités se réunissent régulièrement afin que les soignants puissent échanger sur les difficultés inhérentes à leur métier.

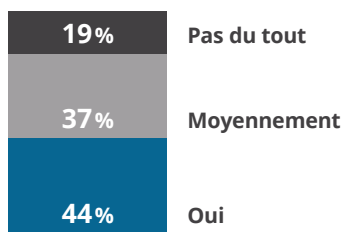
Un budget annuel de 30 millions d'euros devait initialement être d'ailleurs alloué en 2014 à cet effet, et des séances de formation professionnelle dispensées aux jeunes postulants.

Le manque de personnel, un problème récurrent !

Selon la dernière enquête exhaustive EHPA datant de 2007, les EHPAD disposent, en moyenne, de 25 professionnels soignants (en équivalent temps plein) pour encadrer 100 résidents, et le taux d'encadrement global, incluant le personnel administratif et les services généraux, est de 57 %.

Ainsi, malgré la bonne volonté du personnel, 37% des personnes interrogées trouvent que le personnel est moyennement suffisant tandis que 19% déclarent que les EHPAD manquent d'encadrement.

Pensez-vous que le personnel soit en nombre suffisant ?



GRAPHIQUE 8

Un encadrement jugé insuffisant par une majorité de familles

Parmi les familles interrogées, certaines se plaignent d'un trop grand turn-over du personnel. Ce dysfonctionnement est dû pour la plupart à un nombre insuffisant de personnel, ce qui engendre un surcroît de travail à des équipes déjà beaucoup sollicitées tant sur le plan émotionnel que physique.

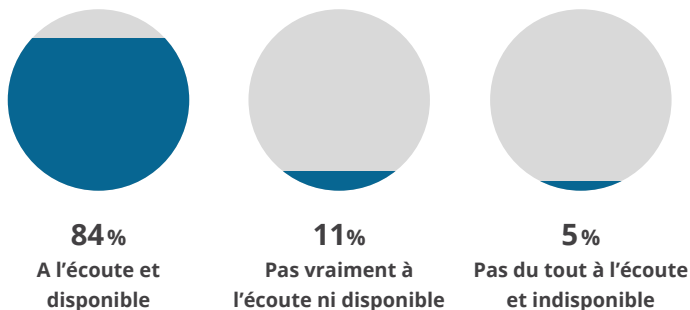
Une qualité d'encadrement plébiscitée par les sondés

Les avis collectés sont unanimes quant à la qualification et formation du personnel. 84% des personnes interrogées déclarent à l'enquête Retraite Plus, que le personnel soignant leur semble être attentif, disponible et à l'écoute.

C'est un métier de cœur qui exige d'être polyvalent et d'avoir des connaissances importantes sur les handicaps et la dépendance des personnes âgées. Le personnel doit également faire preuve d'une grande disponibilité et d'énormément de patience dans certaines situations délicates.

C'est l'opinion d'une des personnes interrogées qui déclare avoir constaté de très grandes qualités humaines chez certains membres du personnel de l'établissement où réside son père.

D'une manière générale, comment trouvez-vous le personnel ?

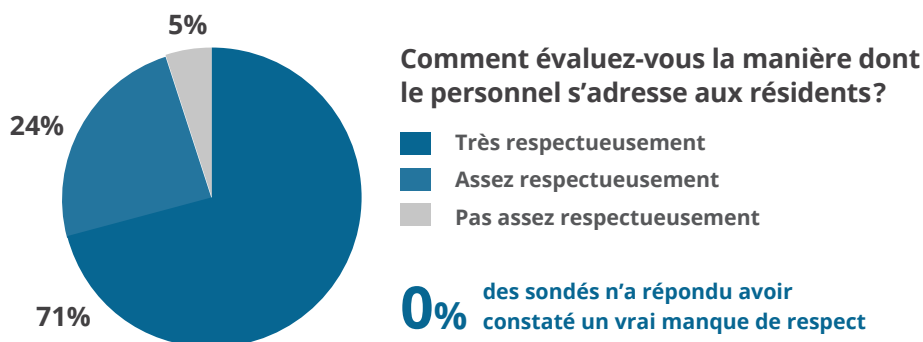


GRAPHIQUE 9

Le personnel en établissement apprécié par la grande majorité des sondés

Ainsi, 71% des familles trouvent que le personnel s'adresse très respectueusement à leur proche. 24% d'entre elles se disent assez satisfaites de la manière dont le personnel s'adresse à leur proche.

Seulement 5% trouvent que le personnel ne s'adresse pas assez respectueusement à leur proche, mais aucun des interrogés n'a déclaré avoir été témoin d'un vrai manque de respect de la part du personnel.



GRAPHIQUE 10

Evaluation assez favorable du respect accordé aux résidents

Depuis 2013, un Label Humanitude a été créé et est attribué aux établissements qui en font la demande, afin d'évaluer le "prendre soin" des personnes âgées accueillies en leur sein. Ce label, rassurant pour les familles, vient en complément des évaluations réglementaires des maisons de retraite.

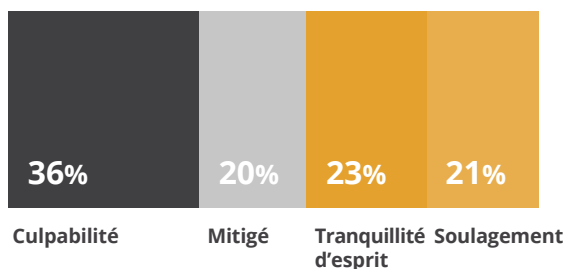
Le ressenti des familles : un choix difficile mais qui s'avère bénéfique pour leur proche comme pour elles

Une décision empreinte de culpabilité ...

Au moment de l'entrée en maison de retraite, 36% des familles interrogées disent avoir éprouvé de la culpabilité, et 20% des sondés disent avoir eu des sentiments mitigés.

En effet, l'état de santé et l'âge sont les premiers motifs d'entrée en établissement, cités par 73% des résidents, et 83% de leurs proches, selon une enquête menée par la DREES sur la vie en établissement. Ce n'est donc qu'une fois parvenues à un stade relativement important de perte d'autonomie, que les familles se résignent à envisager pour leur proche l'entrée en établissement.

Quel est le sentiment qui a dominé cette prise de décision ?



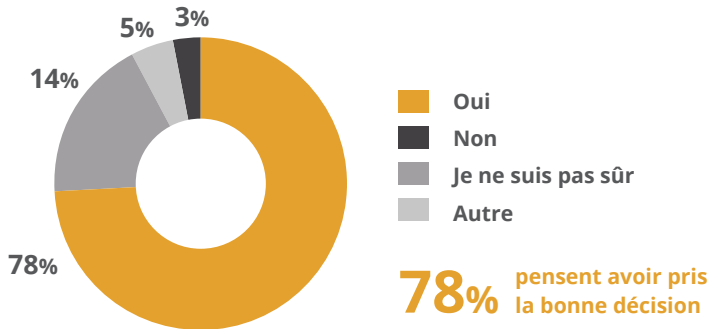
GRAPHIQUE 11

Les familles ressentent des sentiments partagés

L'assurance d'avoir pris la bonne décision

A la question « Avec du recul, pensez vous avoir pris la meilleure décision pour votre parent ? », une belle majorité de 78% a répondu par l'affirmative. Cela s'explique par le fait que la situation peut devenir insupportable pour l'aidant qui doit en gérer chaque instant.

Avec du recul, pensez vous avoir pris la meilleure décision pour votre parent ?



GRAPHIQUE 12

Une décision bien assumée par les familles

C'est donc un soulagement de savoir qu'en EHPAD des personnes compétentes peuvent prendre soin de la personne âgée et gérer les difficultés quotidiennes inhérentes à son état. Lorsque celle-ci ne peut plus vivre chez elle seule, sa prise en charge nécessite l'intervention de deux voire trois personnes, ce qui s'avère difficile à assumer tant sur le plan humain que financier.

En conclusion

Les préjugés restent bien ancrés dans les mentalités, pourtant le monde des maisons de retraite est en pleine mutation, comme les familles interrogées en témoignent.

Globalement, et ce, sur pratiquement tous les points abordés, **les personnes sont satisfaites (89%)**. Que ce soit au niveau des activités ou des visites, les avis sont plutôt favorables. Certains aspects comme le ratio du personnel, la qualité des relations sociales ou les repas sont plus souvent critiqués que d'autres mais il apparaît que ceux-ci n'influencent pas le sentiment général de bien-être des résidents.

Les familles sondées ont, dans leur grande majorité, **répondu être certaines d'avoir pris la bonne décision** en ce qui concerne l'hébergement de leur proche en maison de retraite. Elles disent avoir éprouvé du soulagement et de la tranquillité d'esprit car ce dernier ne pouvait vivre seul sans se mettre en danger. En outre, certains aidants avouent qu'il arrive un moment où, à cause d'un épuisement physique ou moral, ils pourraient perdre leur patience et ainsi mettre en péril le bien-être de la personne aidée.

Une sondée nous l'explique ainsi : *« La sécurité est ce qui m'importait le plus. Il y a eu un jour où j'étais tellement à bout que j'aurais presque pu en devenir maltraitante, malgré tout l'amour que je lui porte. A un moment, il faut admettre qu'on ne peut plus assumer et que le meilleur qu'on puisse lui apporter est l'environnement sécurisé d'une maison de retraite ».*

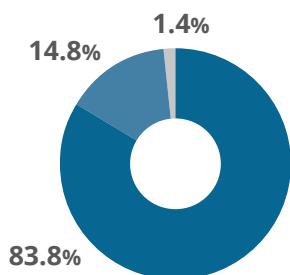
L'accompagnement des familles par Retraite Plus

Un accompagnement de qualité s'avère crucial pour trouver un établissement qui réponde aux attentes de la personne âgée ainsi qu'à celles de sa famille.

Le taux de satisfaction élevé constaté peut donc s'expliquer par le fait que les personnes interrogées ont toutes été guidées dans le choix d'une maison de retraite par un conseiller spécialisé en gérontologie qui s'est attelé à trouver **la résidence la plus adaptée aux souhaits et aux impératifs des familles.**

Ainsi, un des sondés a déclaré être très satisfait de l'établissement proposé, son conseiller ayant notamment pris en compte le tempérament réservé de son papa en l'orientant vers une structure à dimension familiale.

Dans le souci d'améliorer la qualité de ses services, l'organisme Retraite Plus fait recueillir en permanence l'avis des familles accompagnées, par le portail d'évaluation indépendant Trustpilot.fr. Il en ressort que la qualité de l'accompagnement est jugée « excellente » selon les proches interrogés avec une note globale de 9.4/10.



Evaluation du service Retraite Plus par les familles accompagnées (source : trustpilot.fr)

- 5 étoiles
- 4 étoiles
- 3 étoiles



Contact / Alexandra SAGHROUN

Tél : 01 80 40 00 26 - alexandra.s@retraiteplus.fr

Sources : Retraite Plus / Drees / KPMG - Collecte des données réalisée par Retraite Plus
Précision : le protocole d'enquête permettait de garantir aux sondés une totale confidentialité.

Annexe - Témoignages de familles interrogées

*« Je suis très satisfaite de cet EHPAD et suis réconciliée avec les maisons de retraite. Ma maman a été extrêmement bien entourée pendant cette période difficile et maintenant elle est épanouie dans sa nouvelle demeure. Un grand bravo à Mme P. qui est très investie dans le bon fonctionnement de cet établissement !
Jamais je n'aurais pu imaginer écrire de telles lignes sur les maisons de retraite il y a quelques années. » Solange*

Comment avez-vous vécu cette prise de décision et quel est le sentiment qui a dominé ?

De la culpabilité de « l'exproprier » de chez elle sans qu'elle soit demandeuse, mais de la tranquillité d'esprit pour choix de rapprochement de nous et une adaptation à sa dépendance. *Patrick*

Pas de culpabilité car c'est maman qui voulait absolument être placée en maison, car elle ne voulait plus rester seule chez elle et ne voulait plus être seule la nuit. Mais je n'ai pas bien vécu toute l'année qui précédait son placement car elle était à 10 minutes en voiture de chez moi et je ne comprenait pas son désir de partir. *Agnès*

À la fois de la culpabilité et de la tranquillité d'esprit : un certain soulagement aussi en prenant conscience que maintenant plusieurs personnes qualifiées s'occupent de lui pour tout. *Francine*

De la savoir accompagnée et surveillée : du soulagement. *Marie*

J'ai eu l'impression de la laisser tomber. Lorsque tout va bien à la maison de retraite, c'est parfait mais lorsque il y a le moindre souci, la culpabilité revient. D'autant qu'elle ne veut pas participer aux animations proposées par l'établissement. *Monique*

Un peu de culpabilité mais beaucoup de tranquillité d'esprit car du fait qu'elle soit entourée par un personnel adapté, je trouve qu'il y a un certain bien-être. *Martine*

Du soulagement au bout de quelques semaines, quand j'ai vu que ma mère avait oublié son appartement. *Cathy*

Les trois en même temps... avec peut-être plus de soulagement tout d'abord. La maison de ma belle-mère n'était pas du tout adaptée et elle sortait de plus de 8 semaines d'hôpital. Cela nous a beaucoup soulagés de la savoir dans de bonnes conditions de vie. Cela n'a pas empêché la culpabilité, car elle n'était pas trop d'accord et aurait bien voulu reprendre la vie chez elle.... et des gens bien intentionnés nous disaient de la prendre chez nous. Mais franchement, ce n'était pas possible : nous travaillons encore et son caractère nous aurait vite mis la pression. Aussi, nous avons "égoïstement" éprouvé aussi de la tranquillité d'esprit de la savoir en résidence.... Tranquillité d'esprit aussi car cette maison de retraite nous a tout de suite inspiré confiance. *Agnès*

Nous avons vécu cette décision avec du soulagement, la situation antérieure n'étant plus gérable, puis de la culpabilité, vu les très grandes difficultés d'adaptation de notre maman. *Danièle*

La décision de placer mon père âgé de 92 ans en maison de retraite fut difficile pour moi car il avait toujours exprimé le souhait de mourir (comme ma mère) dans sa maison... Mais après des semaines d'hospitalisation car il ne mangeait plus assez et était très faible et sur

les conseils du médecin, je me suis trouvée dans l'urgence de lui trouver une résidence qui s'occuperait bien de lui .. Mais la culpabilité de ne pas pouvoir respecter son choix de fin de vie fut ressenti comme un échec difficile. *Anita*

Les trois, les personnes âgées sont très douées pour culpabiliser leurs enfants et elles y parviennent sans difficulté. C'est parfois très dur de leur faire comprendre pourquoi. Maintenant, avec le recul, il ne faut pas se sentir coupable, c'est dans la plupart des cas indispensable pour leur propre sécurité. Cette surveillance professionnelle nous rassure et nous soulage, nous permettant aussi de garder sereinement une vie normale. *Martin*

Pour moi, placer mon père n'a pas été facile, j'ai eu un sentiment de culpabilité mélangé avec une tranquillité d'esprit. *Gérard*

Non je ne regrette pas que mon épouse soit en maison de retraite, ça dépend de laquelle!! Pour cause de soins, de surveillance, et de tout ce qui concerne le malade (les repas, la toilette, la compagnie, les distractions...), je n'étais plus capable de suivre 24h sur 24. Là où elle est maintenant, je pense qu'elle est bien : elle trouve ses repères, ce qui pour moi est capital dans ce genre de maladie. *Didier*

Le placement de ma mère en maison de retraite était un choix fait après mûre réflexion comme la seule possibilité au vu de sa pathologie, et le choix de cette maison de retraite où elle est depuis début mars a été une évidence grâce à vos informations. La proximité de mon domicile était un des critères, j'ai été conseillé grâce à votre service et l'entrée a pu se faire très rapidement. *Jean-Louis*

De la culpabilité, c'est sûr. Mais du soulagement de savoir qu'elle ne serait plus seule et que l'on surveille son alimentation. *Patrice*

Avec du recul, pensez vous avoir pris la meilleure décision pour votre parent et pourquoi ?

Oui, bonne décision et même très bonne car elle se plait bien et je suis en définitive sécurisée car je sais qu'elle n'est pas seule dans tous les sens du terme. J'ai une tranquillité d'esprit (ce que je n'aurais jamais cru) et elle est sécurisée et entourée. *Agnès*

Elle ne pouvait plus rester seule dans son appartement et avec le temps il s'avère que cette décision était la meilleure. *Monique*

J'aurais préféré placer mon mari dans de meilleures conditions et non pas dans la précipitation. J'aurais préféré le garder plus longtemps à la maison et avoir plus de précisions et d'aides quant à ce placement. *Renée*

Je souffre beaucoup de la séparation mais l'établissement est sérieux et le personnel assez gentil. L'adaptation est difficile mais mes visites fréquentes semblent beaucoup l'aider. J'aurais aimé le garder plus longtemps et avoir le temps de mieux préparer son admission pour lui comme pour moi mais tout le monde était contre moi à cause de mon âge (83 ans), personne ne me pensait capable d'assumer la responsabilité d'un malade d'Alzheimer. *Francine*

Depuis qu'elle est à la maison de retraite, elle revit, mange très bien, remarche, bref c'était vraiment la bonne décision à prendre. *Armand*

Oui, même pour elle, sa quiétude est revenue. *Jacques*

Elle ne pouvait plus rester seule dans son appartement et avec le temps il s'avère que cette décision était la meilleure. *Anita*

Oui je pense avoir pris la meilleure décision. Elle qui était recluse chez elle et sauvage, arrive maintenant à s'ouvrir aux autres. *Martine*

Elle ne pouvait plus s'assumer seule, ni s'occuper de sa maison à étages, compte tenu de son âge (91 ans et demi), et de son état de santé, maladie d'Alzheimer et syndrome de Diogène. *Evelyne*

La nécessité était évidente, mais j'ai mis 6 ans à prendre cette décision !
Isabelle

Je pense avoir pris la bonne décision car il a été très entouré pour les derniers mois qui ont été difficiles. *Gérard*

Avec le recul, nous sommes certains, sans hésitation aucune, d'avoir pris la bonne décision ! Elle y est restée 4 mois (elle est entrée en février et décédée en juin), mais ces 4 mois lui ont permis de reprendre "du poil de la bête", si on peut s'exprimer ainsi. Et cela nous a fait plaisir à voir. Malgré ses critiques parfois, nous pensons qu'elle commençait à se faire à cette nouvelle vie. *Sandrine*

Meilleure solution car à 97ans son physique se dégrade. *Joseph*

Ma mère aveugle ne pouvant rester seule, je pense que c'était la seule solution. Avoir du personnel à son domicile aurait été compliqué à gérer et très cher, sans toutefois être médicalisé. Là où elle est, elle a pu faire des connaissances, des activités et elle est surveillée 24h/24. *Martin*

C'était la meilleure décision, assurément ! Mes deux parents sont en chaise roulante, mon père n'a plus aucun raisonnement cohérent, il était donc grand temps. Je suis tranquillisée, même si chaque visite me pince le cœur. *Véronique*

Même si on agit au mieux, ce mieux l'est peut-être à nos yeux mais pas forcément pour celle qui est concernée... Cette étape est malgré tout douloureuse, même si elle est nécessaire ! *Jean-Claude*